

merce, les services et les petites entreprises mettent aussi l'environnement en avant".

Une des actions phares est l'association "Environnement-industrie", créée en 1974 sous l'impulsion de la CCIMP et de l'Union patronale, et qui regroupe aujourd'hui 82 membres représentant les industriels de la région tous secteurs confondus (la Fédération régionale des industries agro-alimentaires devrait bientôt y

en matière de pollution, notre mission est aussi de faire valoir les actions qu'ils mènent dans le domaine de l'environnement", explique Marc Valentin. Deux outils pratiques sont proposés pour faciliter la gestion quotidienne des entreprises : la Bourse des déchets, "qui permet aux déchets des uns de devenir des matières premières pour les autres", et le guide du recyclage (www.guide-recyclage-paca.com),



Proposé par l'association Environnement Industrie, la Bourse des déchets permet aux déchets des uns de devenir des matières premières pour les autres.

adhérer). "On ne s'intéresse pas au problème d'une profession ou d'un établissement, il s'agit de travailler sur les problématiques de l'environnement de manière collective", précise Marc Valentin, chargé d'étude environnement à la CCIMP. Pour cela, l'association s'appuie sur son réseau de plus de 300 spécialistes et transmet des informations à travers le site Internet et un bulletin bi-annuel.

Valoriser les actions des entreprises

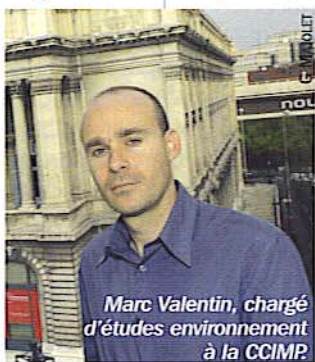
L'accent est mis sur la formation : en 2004 par exemple, deux journées spécifiques ont réuni plus de 160 personnes autour du problème de la légionellose.

"Le rôle de l'association est de faire remonter auprès des administrations les problèmes vécus par les adhérents : trop souvent, les industriels sont montrés du doigt

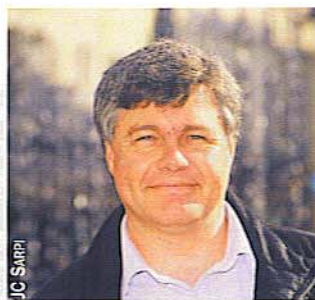
qui présente l'aspect réglementaire, les acteurs du secteur et des fiches déchet par déchet.

Sur 2004-2005, l'association gère une grosse opération baptisée "campagne de recherche de substances dangereuses dans les rejets aqueux", qui implique 300 entreprises en Paca. "Environnement-Industrie a été également retenue pour relayer la consultation sur la directive cadre de l'Eau voulue par le gouvernement : nous allons interroger nos industriels sur cette thématique pendant six mois jusqu'en octobre", note Marc Valentin. La CCIMP a également mis en place, depuis plus de quatre ans, un numéro spécial "Allo Environnement : 04 91 39 34 45" pour informer ses ressortissants des aspects environnementaux.

Enfin, la CCIMP a mené, pour sa deuxième édition, une opération collective de certification ISO 14000 (cf. les témoignages



Marc Valentin, chargé d'études environnement à la CCIMP.



Trois questions à Gérald Moulédous,

fondateur du cabinet spécialisé Next-World (Europôle de l'Arbois)

En quoi le développement durable modifie-t-il la vie quotidienne de l'entreprise?

Au-delà de l'aspect mode ou tendance de cette notion de développement durable, ce concept pose un vrai problème d'équilibre des impacts de l'économie, du social et de l'environnement. Il pousse donc le chef d'entreprise à instaurer une culture de la mesure, de l'évaluation de chaque action : quand je lance une nouvelle production ou l'ouverture d'une nouvelle filiale, quel va être l'impact sur l'environnement, sur mon chiffre d'affaires, mais aussi sur l'embauche, la création de CDD ou de CDI, etc ?

Le développement durable touche-t-il aujourd'hui les PME ?

Oui, je le pense. C'est bien sûr un processus d'apprentissage très long, il faut que le chef d'entreprise sorte "la tête du guidon" et qu'il s'extrait de ses habitudes pour adopter une nouvelle attitude. Mais j'ai tendance à penser que c'est à la limite plus facile pour une TPE ou PME car elles sont souvent plus réactives que les grands groupes. Il y a toutefois encore du travail à faire pour les sensibiliser au problème.

Quelles actions simples peut mener une entreprise pour s'en approcher?

Il y a un certain nombre de mesures simples qui permettent d'aller progressivement vers le développement durable : mesurer sa consommation d'énergie par exemple et tenter de trouver des solutions pour la réduire, instaurer un management participatif avec la mise en place de boîtes à idée pour les salariés ou tout autre outil managérial qui intègre davantage le personnel dans la vie de l'entreprise. Ou bien aller vers la certification ISO 14000.